



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

In-Service Support Marine / Soutien en Service
Maritime

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

6C2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet CETM 3 Centre d'essai technique (Mer) (CETM 3)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-217850/F	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-217850	Date 2022-11-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ISM-027-28782	
File No. - N° de dossier 027ism.W8482-217850	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 05:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-11-25 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Beaumier, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur 027ism
Telephone No. - N° de téléphone (613) 851-9981 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8482-217850/F
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W8482-217850

N° de la modif - Amd. No.Id de l'acheteur - Buyer ID
005 027ism
File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS
027ism.W8482-217850

Modification 005

La présente modification vise à prolonger la date de clôture et de répondre aux questions des soumissionnaires.

A la page 1 de la DP :

Supprimer : L'invitation prend fin à 5 :00 PM Heure Normale de l'Est HNE le 2022-11-18

Insérer : L'invitation prend fin à 5 :00 PM Heure Normale de l'Est HNE le 2022-11-25

Q.25 Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que le processus d'évaluation des soumissions retire toute objectivité de l'évaluation au profit d'un examen subjectif, comme l'indiquent les critères C3, C4, C5 et C7 de la modification 003.

Pour rédiger les critères d'évaluation de manière adéquate, les entreprises qui soumissionnent une demande de propositions (DP) auront besoin d'une ventilation des points techniques pour chaque exigence particulière. Cela permettra d'assurer que le Canada peut adéquatement évaluer les caractéristiques techniques reçues avec la demande de propositions. Utiliser un commentaire pour ajouter la mention « satisfaisant » ou « bien » aux exigences techniques particulières au lieu d'utiliser les points techniques ne permet pas d'évaluer objectivement les soumissionnaires.

Nous vous prions de fournir une ventilation de la répartition des points d'évaluation pour les exigences particulières afin d'empêcher une évaluation subjective.

R.25 Le Canada ne changera pas la méthode d'évaluation pour les critères C3, C4, C5 et C7. L'échelle d'évaluation est la même que celle proposée dans l'ébauche de la DP publiée en mai 2022.

Les questions 26, 27 et 28 ont été reformulées afin de respecter le format des Q & R :

Q.26 Le Canada peut-il fournir les données historiques sur la période où le titulaire a utilisé l'installation afin d'exécuter des travaux parrainés par un organisme externe (non gouvernemental)?

R.26 Aucun travail n'est parrainé par un organisme externe (non gouvernemental); tous les travaux sont liés à des organismes gouvernementaux.

Q.27 La réponse 2.b.15 – Bureaux du deuxième étage stipule ceci : « *Q. Combien d'ingénieurs sont assignés à chaque poste de travail? R. Ces renseignements sont considérés comme délicats d'un point de vue commercial et ne seront pas divulgués.* »

Le Canada peut-il expliquer en quoi la réponse [2.b.15] est considérée comme étant délicate d'un point de vue commercial? Les travaux exécutés par ce véhicule sont livrés par des ordres de mission où l'État précise les ressources qui seront affectées. Nous comprenons que les noms des personnes et l'établissement des coûts qui leur sont associés sont des renseignements délicats d'un point de vue commercial, mais les chiffres requis par l'État devraient être accessibles.

R.27 Ces renseignements sont délicats d'un point de vue commercial, car le Canada ne dicte pas l'utilisation des locaux à bureaux à l'entrepreneur. C'est à l'entrepreneur de déterminer la manière d'optimiser les locaux à bureaux; fournir ces renseignements permettra ainsi de donner un aperçu de la gestion interne du titulaire. Pour toutes ces raisons, les renseignements sont confidentiels d'un point de vue commercial. C'est la position définitive du Canada sur cette question.

N° de l'invitation - Solicitation No.

W8482-217850/F

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W8482-217850

N° de la modif - Amd. No.Id de l'acheteur - Buyer ID

005

File No. - N° du dossier

027ism.W8482-217850

027ism

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Q.28 Compte tenu du nombre de points en suspens, notamment la disponibilité des données opérationnelles de l'installation, l'exigence d'un personnel en continuité comme solution immédiate ou l'exigence minimale de 17 mois de disponibilité de travail pour les employés (pour n'en nommer que quelques-uns), il n'est pas déraisonnable de demander une modification importante de la date d'échéance de la présentation des propositions. En ce sens, le Canada pourrait-il s'adapter à l'environnement actuel en reportant la date de la présentation des propositions jusqu'au 31 mars 2023?

R.28 Puisqu'il n'y a pas eu de modification importante à la demande de propositions, le Canada reportera la date jusqu'au 25 novembre 2022.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.